



ANNALES de L'ASSOCIATION

DES

Prêtres-Adorateurs

ET DE LA

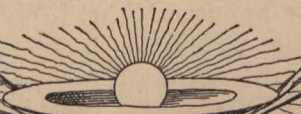
LIGUE SACERDOTALE

DE LA COMMUNION



368 Av. Mont-Royal, Montréal, P.Q.

Abonnement : Canada, 50 cts par année
" Etats-Unis, 60 " " "
" Etranger, 3 frs " "



Direction de l'Œuvre

DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE CANADA : R. P. GALTIER,
Directeur, 368 EST, Avenue Mont-Royal, Montréal.

Directeurs diocésains :

MONTRÉAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de La
chine, P. Q.

QUÉBEC : Monsieur l'abbé C. A. Collet, Mérici, Chemin St Louis
Québec.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de
l'Archevêché.

CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé H. Marceau, curé de N. D. de
Laterrière.

RIMOUSKI : Monsieur le chanoine J. Omer Normandin, Sémi
naire de Rimouski.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St Germain, évêché de Nicolet.

ST HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de
Saint-Hyacinthe.

SHERBROOKE : Monsieur L'abbé J. Chs McGee, Cappelton, P. Q.

TROIS-RIVIÈRES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe, évêché de
Trois-Rivières.

JOLIETTE : Rév. P. Foucher. Noviciat des Clercs de St Viateur.

VALLEYFIELD : Monsieur L'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège
de Valleyfield.

ST BONIFACE : Mgr Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St
Boniface, Man.

TORONTO : Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood
Ont.

KINGSTON : Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace
Kingston, Ont.

LONDON : Rev. Theo. Valentin, St. Joseph's Hospital, London
Ont.

HAMILTON : Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler. Ont.

HALIFAX : Rev. Gerald Murphy, St Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN : Reverend M. Monaghan, Vernon River, Ca
Queen, P.E.I.

PETERBORO : Rév. Patrick J. Kelly, St. Peter's Cathedral, Peter
boro, Ont.



La piété sacerdotale

envers

l'Eucharistie

(suite)

II. — L'Association des Prêtres-Adorateurs.

Dire le but de cette Association, et faire connaître les principaux moyens qu'elle propose au prêtre pour y atteindre, sera toute cette seconde partie.

I. — But de l'Association des Prêtres-Adorateurs. — On peut définir l'Association des Prêtres-Adorateurs : un moyen de perfection offert au prêtre, pour se sanctifier par l'Eucharistie, et pour y trouver le plus sûr garant de réussite dans ses travaux apostoliques.

Telle en effet elle nous apparaît dans sa première origine, et dans le triple but qu'elle se propose.

La première pensée de l'Association des Prêtres-Adorateurs remonte au fondateur de la Congrégation du T. S. Sacrement, le Vénérable Pierre-Julien Eymard (1811-1868). Dès septembre 1857, il écrivait : " Je comprends mieux que jamais que ranimer, alimenter et perfectionner l'esprit et la dévotion eucharistiques dans les prêtres, c'est là l'œuvre par excellence et la plus nécessaire de toutes." Dix ans après, quelques mois avant de mourir, il disait à ses religieux réunis en chapitre : " Je voudrais former une association des

“ prêtres des paroisses, les unir par la prière, certains
 “ statuts, des conférences périodiques, et les sanctifier
 “ par le Très Saint Sacrement.... Voyez-vous, sanctifier
 “ les prêtres par l'Eucharistie, cela embrasse tout ;
 “ avec les prêtres, on a les paroisses, le pays tout entier.
 “ — C'est que, disait-il encore, travailler sur les prêtres,
 “ c'est travailler sur des multiplicateurs.”

Il alla même jusqu'à rédiger des statuts qui sont pour
 le prêtre tout un programme de sanctification par l'Eur-
 charistie. C'est là qu'on trouve formulés les deux grands
 devoirs des Prêtres-Adorateurs : “ Ils se souviendront
 “ — y est-il dit — que leur *premier devoir* est celui de
 “ de l'adoration personnelle : *nos autem orationi instantes*
 “ *erimus* et qu'ils doivent assurer là, dans la prière, le
 “ succès de leur ministère.

“ Et ils descendront de l'Eucharistie vers les peuples
 “ comme Moïse du Sinaï, comme les Apôtres du Cénacle
 “ pleins de feu pour annoncer sa parole et procurer sa
 “ gloire : *et ministerio verbi.*”

Après cela, l'on comprend l'ardent souhait que le
 serviteur de Dieu formait pour les prêtres : “ Que la Ste
 “ Eucharistie devienne le centre de leurs pensées, le but
 “ de leurs travaux ; ils auront à leur disposition le
 “ moyen le plus efficace de conversion et de sanctifica-
 “ tion pour leurs peuples.”

Le Père ne devait pas réaliser lui-même le vœu si
 ardent de son cœur : il mourut en effet le 1er août 1868.
 Mais ses fils, héritiers de son esprit, eurent à cœur de
 mener à bonne fin ce que le serviteur de Dieu n'avait
 fait qu'ébaucher. Toutefois ce n'est qu'en 1879 que
 l'Œuvre reçut son organisation actuelle. En 1879, Sa
 Sainteté le Pape Léon XIII la bénit et l'approuve ; en
 1887, l'église Saint-Claude à Rome devient son siège
 canonique ; enfin en 1897, elle est érigée en Archicon-
 frérie, ayant pour but :

1. De répondre à un des vœux les plus ardents du
 Cœur sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint
 Sacrement, en rapprochant davantage le Prêtre de l'Eur-
 charistie, en multipliant et en prolongeant ses visites
 auprès de Notre-Seigneur, et en le faisant vivre de ce
 Sacrement de vie, principe, grâce et fin du sacerdoce
 catholique ;

2. De former, en même temps que des adorateurs en esprit et en vérité, des apôtres ardents de la divine Eucharistie, travaillant sans cesse et par tous les moyens possibles à ranimer la foi et la dévotion des fidèles envers le Très Saint Sacrement, et à les sanctifier par l'application des grâces sans nombre qui découlent de l'Eucharistie comme de la source de toute vertu et de toute sanctification.

3. D'unir tous les Prêtres associés par les liens d'une étroite fraternité, vivant tous d'un même esprit, s'entraïdant par les exemples mutuels de leur foi et de leur amour envers le Dieu de l'Eucharistie et participant aux mérites et aux bonnes œuvres des milliers de Confrères répandus dans le monde entier.

De tout ce qui vient d'être dit, il ressort clairement que l'Association des Prêtres-Adorateurs est vraiment un moyen de perfection offert au prêtre pour se sanctifier par l'Eucharistie, et pour y trouver le plus sûr garant de réussite dans ses travaux apostoliques.

II. — Moyens principaux d'atteindre le but de l'Association —
 Mais pratiquement quels moyens offre au prêtre l'Association des Prêtres-Adorateurs pour atteindre le but qu'elle propose ? — il y en a deux principaux, dont le premier est sans contredit le plus important, l'essentiel, celui sans lequel l'Œuvre ne saurait subsister ; ce sont : l'heure d'adoration, et l'apostolat eucharistique.

1. Les prêtres qui s'inscrivent dans l'Association des Prêtres-Adorateurs prennent comme engagement principal et indispensable (non toutefois sous peine de péché), de passer chaque semaine une heure d'adoration en présence du Très Saint Sacrement exposé, soit renfermé dans le tabernacle. Cette heure d'adoration doit être *ininterrompue*, mais chaque associé peut la faire au jour et à l'heure qui lui convient le mieux.

OBJECTION. — A première vue, une telle pratique peut paraître à certains trop peu de chose pour mériter de devenir l'objet d'une association toute spéciale. — D'autres peut-être y verront une pratique inconciliable avec les obligations d'un ministère très absorbant.

R. — En réfléchissant un peu, on ne tarde pas à comprendre que cette visite de chaque semaine, pendant une

heure continue, peut aisément devenir, dans la vie d'un bon prêtre, le grain de sénévé qui grandit rapidement et étend bientôt de toutes parts ses rameaux et ses fruits. Laissez-moi vous apporter le témoignage d'un prêtre éminent, Son Em. le cardinal Perraud, qui, inscrit dans l'Association dès 1887, resta jusqu'à la fin l'adorateur fidèle qu'il avait promis d'être. Voici ce qu'il écrivait en décembre 1887, dans une lettre que tout prêtre devrait avoir entre les mains : " La pratique de l'heure d'adoration est un des meilleurs préservatifs contre la négligence à s'acquitter du devoir de l'oraison mentale, cet exercice fondamental sans lequel il ne saurait y avoir ni vraie piété, ni solide vertu. En effet, il est moralement impossible qu'après avoir passé une heure entière devant le Saint Sacrement à tel ou tel jour de la semaine, un prêtre manque les six autres jours à un point essentiel du règlement de toute vie sacerdotale. *A elle toute seule, l'heure d'adoration est un compendium de discipline et de régularité ecclésiastique.*" Et il ajoutait ces paroles qui sont à retenir : " *C'est tout autre chose d'aller passer devant le Saint Sacrement quatre quarts d'heure séparés les uns des autres par des études, des affaires, des préoccupations, si légitimes soient-elles, ou bien de les réunir sans solution de continuité pour en faire une heure non interrompue durant laquelle les pensées, les affections, les désirs, les résolutions peuvent, sous l'action de la présence immédiate de Jésus-Christ, se centrer sur un seul point et pénétrer l'âme jusque dans ses dernières profondeurs.*

C'est dire assez clairement que le Prêtre-Adorateur bien fidèle à son heure d'adoration trouvera là le secret d'une plus grande intimité avec Notre-Seigneur, et d'une action plus décisive et plus durable sur les âmes.

Quant aux prêtres affairés et surchargés de ministère, après leur avoir rappelé la nécessité, la plus grande où ils sont de se reprendre et de se refaire, afin de pouvoir suffire sans déchet aux nécessités du travail apostolique, le même cardinal n'hésite pas à leur suggérer ce même moyen pratique.

" Ayez un jour de la semaine où vous lèverez une heure plus tôt. Cette heure vous irez la passer devant le Saint Sacrement, et vous pourrez très bien l'em-

“ployer à faire votre oraison. Je vous le garantis : votre travail de tout le reste de la journée, je pourrais même dire de tout le reste de la semaine, se ressentira de cette heure bienheureuse ; à cause d'elle, vous ferez plus de choses, et vous les ferez mieux.”

Du reste, l'expérience est là pour attester le bien produit par l'Association dans les âmes sacerdotales. La volumineuse correspondance qui nous arrive de tous les coins de la France nous apporte bien des consolations. Je n'en veux citer que les deux passages suivants :

“ Je puis dire, écrit un associé, que je n'ai commencé à être vraiment prêtre que du jour où j'ai été prêtre adorateur. On dira ce qu'on l'on voudra, on ne pourra changer ce qui est ; le prêtre qui veut faire du bien dans une paroisse ne le peut qu'à la condition d'être l'homme de l'Eucharistie ; c'est aux pieds de Notre-Seigneur caché au tabernacle qu'il doit venir se purifier, se sanctifier, étudier ses projets, se remplir de zèle ; quand il aura puisé à pleines mains au Trésor des grâces, il pourra les répandre autour de lui ; et jamais il ne pourra attirer les âmes à l'Eucharistie, à la table sainte, s'il n'est lui-même plein d'amour pour Jésus-Hostie et assidu au tabernacle.” Un autre confrère ajoute : “ Les œuvres de jeunesse ou autres peuvent bien durer quelque temps, mais elles languissent bientôt, si le prêtre n'est pas l'homme de l'Eucharistie. Il faut être saint pour sanctifier les autres.”

— “ On ne peut rien, dit un troisième, absolument rien faire de sérieux sans Notre-Seigneur ; il est l'architecte, nous ne sommes que de pauvres ouvriers qui devons prendre le mot d'ordre auprès de Lui, sous peine de faire fausse route.”

Après de tels aveux, l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs peut sans crainte, ce semble, se présenter à la confiance du clergé.

2. Est-il besoin d'ajouter maintenant que donnant à Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement “ des adorateurs en esprit et en vérité,” cette œuvre engendre par là même des apôtres ardents de la divine Eucharistie ?

— Selon le mot de l'auteur de l'Imitation, il est en effet impossible de rester auprès d'un grand feu sans se sentir réchauffé ; de même, il est impossible au prêtre de mé-

diter l'amour de Jésus dans l'Eucharistie sans ressentir un immense désir d'étancher la soif que le Sacré-Cœur éprouve " d'être aimé des hommes au Très Saint Sacrement."

Et les œuvres ne manquent pas dans ce but. Qu'il me suffise d'en énumérer quelques-unes : l'Agrégation du Très Saint Sacrement, l'œuvre de la Visite quotidienne au Très Saint Sacrement, l'œuvre de l'Exposition mensuelle dans les paroisses, la confrérie du Très Saint Sacrement, l'Heure d'adoration faite avec les fidèles et l'Exposition privée (possible à tout prêtre, facile et éminemment salutaire pour sa propre sanctification et celle des fidèles), toutes les autres œuvres d'adoration ; — l'apostolat de la communion fréquente et quotidienne : par l'enrôlement dans les ligues eucharistiques (pour les prêtres, il existe une association formée dans ce but, sous le titre de *Ligue sacerdotale de la communion*), par la propagande eucharistique, par les prédications, en particulier les triduums eucharistiques, etc.

Telle est l'Association des Prêtres-Adorateurs : elle me semble bien répondre à la définition de la piété sacerdotale eucharistique que je vous donnais en commençant, puisqu'elle a pour but de rapprocher le prêtre, et par lui les fidèles, du divin sacrement de l'Eucharistie.

Un jour, le bienheureux curé d'Ars disait au sujet de la congrégation du Très Saint Sacrement dont le Vén. P. Eymard venait de jeter les premiers fondements : " Le P. Eymard est un saint ! Le monde traverse son Œuvre, il ne la connaît pas." Et il ajoutait en songeant aux résultats de cette Œuvre d'adoration qui ne faisait que commencer : " Cette Œuvre procurera beaucoup de gloire à Dieu... L'adoration par les prêtres ! " oh ! que c'est beau !... Ah ! par les prêtres ! (et il pleurait) ; oh ! la belle Œuvre ! ah ! quel bonheur !... " Elle réussira, elle tiendra, oui, oui, " Et il terminait par cette consolante promesse : " Tous les jours je prierai pour l'Œuvre." En voyant la petite famille du P. Eymard répandue maintenant dans les deux mondes, il nous faut rendre grâces à Notre-Seigneur d'avoir exaucé les prières du bienheureux curé d'Ars.

L'Oeuvre des Prêtres-Adorateurs

au Congrès eucharistique d'Ars.

Quelques réflexions pratiques.

I. — La première difficulté à résoudre fut la suivante : Quand un Prêtre-Adorateur perd-il le droit aux privilèges de l'Association ?

Déjà à la séance sacerdotale, où fut lu le rapport sur la *Piété sacerdotale eucharistique et l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs*, une vive discussion s'était engagée sur ce point. C'est cette discussion qui fut reprise à la réunion des Directeurs diocésains. La conclusion pratique était de savoir au juste si, pour pouvoir user *validement* des privilèges de l'Œuvre, le Prêtre-Adorateur devait nécessairement être fidèle, au moins d'une manière *assez régulière*, à l'heure d'adoration.

D'aucuns le pensaient jusqu'ici, croyant peut-être pouvoir s'appuyer en cela sur quelque statut *particulier* de l'Association. Mais aucun statut de ce genre n'existant, force nous est, pour résoudre la difficulté, de recourir au droit général qui règle les Confréries.

Or il est certain que, pour avoir le droit d'user des privilèges d'une confrérie, il suffit d'y avoir été admis validement. La fidélité aux statuts n'est pas en effet une condition absolument nécessaire pour participer aux indulgences d'une confrérie ; il suffit que les associés accomplissent fidèlement les œuvres spéciales que le Saint-Siège prescrit pour chaque indulgence en particulier. Celui-là même qui aurait négligé pendant un temps considérable d'observer les statuts d'une confrérie, dans laquelle il a été légitimement admis, ne serait pas obligé : pour gagner les indulgences, de se faire inscrire de nouveau. (Cf. *Decreta auth. S. C. Indul.*, no 298, ad 2., no 379. — Beringer, *Les Indulgences*, II, art. Des Confréries en général. — Vermeersch, S. J., *De Religiosis*, t. I, ad usum *scholarum*, no 552 sq. — Eachy, *Les confréries* nos 154 et 237.)

De là, il est déjà facile de conclure, en ce qui concerne l'Association des Prêtres-Adorateurs, que l'omission même habituelle du *Libellus Adorationis* ne peut, comme telle, priver le Prêtre-Adorateur du droit aux privilèges de l'Œuvre. Il faut en dire autant de la négligence à s'acquitter, même pendant un temps considérable, de l'heure hebdomadaire d'adoration.

L'admission légitime dans une confrérie est donc valable pour toujours : *habet effectum perpetuum*, disent les canonistes ; et cet effet ne peut disparaître que dans le cas d'une *démission légitime*, ou de par la *volonté positive* d'un confrère renonçant à faire partie de l'Association. Dans les deux cas, une nouvelle inscription serait nécessaire à celui qui voudrait jouir des indulgences et privilèges de la confrérie.

II. — Si pour avoir le droit d'user des privilèges concédés à l'Association des Prêtres-Adorateurs, il suffit d'y avoir été *validement*

ment inscrit, on se tromperait fort en croyant par là avoir tout fait pour réaliser le but qu'elle se propose.

Comme toute confrérie, en effet, l'Association se propose un but spécial de piété; et ce qu'elle vise avant tout, c'est de contribuer à la sanctification du prêtre par l'Eucharistie. Voilà pourquoi dans ses statuts figure l'engagement, pour le Prêtre-Adorateur, de "faire chaque semaine une heure d'adoration continue devant le Très Saint Sacrement exposé ou renfermé dans le Tabernacle." C'est donc vers cette heure d'adoration que doivent tendre en définitive tous les efforts de celui qui veut être vraiment Prêtre-Adorateur.

A ce sujet, vient très bien se placer ici une judicieuse remarque du P. Beringer (Cf. *Les Indulgences*, II, Confréries en général, § 9): "Comme on doit avoir à cœur, dit-il, la fidèle observation des statuts et des règles de la confrérie, il convient de ne pas se faire inscrire sans les connaître, et sans être dans la disposition de les observer... Il est juste aussi que les associés témoignent de l'amour et un véritable attachement à la société dont ils font partie, et qu'ils s'efforcent par leur zèle, leur vie régulière et édifiante, par leur charité envers tous les coassociés, de contribuer à sa prospérité, et de se rendre dignes d'y persévérer. Sans doute, les règles des diverses confréries n'obligent pas sous peine de péché; cependant celui qui négligerait de les observer, se priverait lui-même durant tout ce temps des grâces et privilèges attachés à chacune d'elles, frustrerait les autres membres de la confrérie du fruit de beaucoup de bonnes œuvres..., et s'exposerait même à être exclu d'une association qu'il avait d'abord embrassée avec tant d'ardeur et qui était pour lui une source féconde de bénédictions." En somme conclut-il, "chacun des associés acquerra d'autant plus de mérites et avancera d'autant plus dans la perfection, qu'il mettra plus de zèle à se pénétrer de l'esprit de l'association et à en réaliser le but final. C'est du reste uniquement pour amener les âmes à cette perfection, que l'Eglise prodigue tant d'indulgences aux confréries."

Il est à souhaiter que les Prêtres-Adorateurs, ceux-là surtout qui négligent la pratique fidèle de l'heure d'adoration, méditent ces lignes et en tirent une conclusion pratique et salutaire pour leur avancement dans la perfection sacerdotale et pour le progrès de l'Association, bien convaincus que les privilèges accordés par l'Œuvre à ses membres ne doivent pas être regardés comme le but principal à atteindre, mais plutôt comme un stimulant, un encouragement à la fidélité à l'heure d'adoration.

C'est pourquoi les directeurs diocésains devront s'appliquer plus que jamais à faire connaître aux associés le véritable esprit de l'Œuvre. Ils devront tout particulièrement insister pour que l'heure hebdomadaire d'adoration soit une heure vraiment supplémentaire.

On a demandé s'il était permis d'employer une partie de l'heure d'adoration à la récitation du bréviaire. — D'après l'esprit de l'Œuvre, cette récitation ne peut être admise que par exception, en cas de nécessité; elle ne doit donc pas se transformer en habi-

tudé. Ce principe doit être appliqué non seulement aux prêtres du ministère paroissial, mais encore aux professeurs et aux séminaristes associés.

On a demandé encore si l'heure d'adoration pouvait être partagée en deux demi-heures, dont la première serait faite dans la matinée, et la seconde dans la soirée. — Les statuts de l'Association répondent eux-mêmes en demandant aux confrères une heure d'adoration *continue* devant le Très Saint Sacrement. Du reste, l'indulgence plénière quotidienne concédée pour l'heure d'adoration par Sa Sainteté Pie IX ne peut être gagnée que si cette heure est *strictement continue*. (Une interruption de quelques minutes n'est pas jugée suffisante pour détruire la continuité morale de l'heure: *parum pro nihilo reputatur*.)

En résumé, qu'on n'oublie jamais ce principe: que l'association a pour but premier de former "des adorateurs en esprit et en vérité."

III. — Il reste maintenant à faire connaître plusieurs vœux qui ont été formulés à Ars, soit pour aider le directeur diocésain à accomplir plus parfaitement sa charge, soit pour favoriser les réunions de Prêtres-Adorateurs, soit enfin pour étendre davantage la bienfaisante influence du mouvement eucharistique actuel.

1^o Il est évident que le directeur diocésain ne pourra sérieusement remplir sa fonction que s'il centralise entre ses mains tout ce qui concerne l'Association dans son diocèse; et cela lui est possible, puisqu'il a été officiellement nommé par l'autorité diocésaine.

Pour arriver à cette centralisation, il est nécessaire que le directeur fasse un appel plus pressant aux Prêtres-Adorateurs de son diocèse, afin que ceux-ci se servent davantage de lui, comme d'un intermédiaire tout désigné, pour faire parvenir au centre général de l'Œuvre leurs cotisations, et plus encore leur *Libellus adorationis*.

Cette expédition du *Libellus* à chaque directeur diocésain a un double avantage: elle est d'abord pour le Prêtre-Adorateur lui-même le principe d'une petite économie (le tarif postal de l'intérieur du pays est toujours moindre que celui de l'extérieur); de plus, le directeur diocésain y trouvera un stimulant pour s'occuper plus sérieusement de l'Œuvre, en suivre plus fidèlement la marche dans son diocèse, et s'entendre avec le centre général sur la nécessité d'envoyer une lettre de rappel aux associés qui s'obstineraient à ne point donner signe de vie.

Il est bon d'ajouter toutefois que, si les associés doivent être fortement encouragés à faire leurs divers envois au directeur diocésain lui-même, ils doivent rester entièrement libres de correspondre directement, s'ils le préfèrent, avec le centre général de l'Œuvre. Dans ce cas, la direction générale en tiendra au courant s'il est nécessaire; les directeurs diocésains.

2^o Une chose bien propre à encourager les confrères, en leur faisant toucher du doigt la vitalité de l'Œuvre et la réalité du groupement des âmes sacerdotales dans une commune prière, c'est sans contredit les réunions de Prêtres-Adorateurs.

Ces réunions se pratiquent déjà dans un bon nombre de diocèses, à l'époque des retraites ecclésiastiques ; et les directeurs diocésains doivent faire tous leurs efforts pour les rendre de plus en plus fructueuses. Mais on pourrait, ce semble, faire davantage.

En Italie, en Allemagne et en Autriche, aux États-Unis, l'Association a organisé, avec les encouragements de l'Ordinaire des diocèses, de véritables Congrès de Prêtres-Adorateurs : déjà en 1910, une trentaine de ces petits congrès ont eu lieu ; cette année, le nombre est encore plus considérable. Dans ces congrès (de trois jours ou d'une seule journée), il y a une part pour la piété et une part pour les travaux : la messe chantée, l'heure solennelle d'adoration, des rapports pratiques sur l'adoration, le zèle sacerdotal, le culte eucharistique, l'application des décrets pontificaux par rapport à la dispensation de la sainte Communion, etc., constituent le programme de ces journées eucharistiques. Et l'expérience a montré que les fruits les plus abondants en résultaient pour les Prêtres-Adorateurs.

Ne serait-il pas possible d'essayer en France quelque chose de ce genre ? — Par exemple, ne pourrait-on pas convoquer les Prêtres-Adorateurs d'un diocèse, ou même d'une région, pour un pèlerinage eucharistique à un sanctuaire de la contrée ? Ce pèlerinage commencerait toujours par la sainte Messe ; la discussion d'un ou de deux rapports pratiques serait ajoutée au programme ; le tout se terminerait par une heure solennelle d'adoration et la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Il semble que ces sortes de réunions rendraient l'Œuvre encore plus vivante, et resserreraient davantage les liens de sainte union entre les confrères. Aussi, les directeurs diocésains sont-ils engagés à en étudier la possibilité, et, le plus qu'ils pourront, à s'en faire les champions infatigables.

3o Ils aideront aussi à étendre de plus en plus le mouvement eucharistique actuel, surtout par la diffusion des Congrès eucharistiques régionaux ou locaux.

Un vœu mérite d'être pris en considération à ce sujet : c'est que, dans chaque diocèse, un prêtre reçoive spécialement le titre et le mandat de directeur des œuvres eucharistiques. Ce vœu a été soumis aux directeurs diocésains présents à Ars, et a reçu pleine approbation.

A n'en point douter, les directeurs diocésains de l'Association des Prêtres-Adorateurs, à qui la confiance de leur évêque a confié la charge de directeurs des œuvres eucharistiques, feront tous leurs efforts pour assurer le développement de ces œuvres dans leur diocèse, au moyen surtout des petits Congrès eucharistiques et des Triduums eucharistiques. — Quant aux autres, ils sont engagés à user de toute leur influence pour faire aboutir le vœu dont il est parlé plus haut ; et ils s'appliqueront à seconder de leur mieux le directeur que leur Ordinaire aura placé à la tête des œuvres eucharistiques, afin qu'ainsi se réalise le désir qui hantait l'âme du vénérable P.-J. Eymard "d'enlacer le monde entier dans le réseau "du feu eucharistique."

A ceux qui veulent avoir de bons servants de Messe. ⁽¹⁾



Voulez-vous avoir de bons enfants de chœur ?

Commencez à former vos enfants au respect et à la piété envers le Très Saint Sacrement.

Dites-leur bien que dans le tabernacle réside le bon Dieu en personne, que le Fils de Dieu, Jésus-Christ Notre Seigneur est là et qu'il descend sur l'autel au moment de la consécration. — Faites-leur comprendre qu'il n'y a rien de plus grand, de plus beau, de plus important que le divin sacrifice et, partant, que servir la messe est un honneur dont les anges eux-mêmes se jugent indignes.

Quand ils commencent à servir à l'autel, il faut les surveiller de près et ne leur laisser prendre aucun mauvais pli par rapport à la tenue, aux moindres détails des cérémonies, surtout à la prononciation des mots qu'ils écorchent la plupart du temps. Après la messe, à la sacristie, il serait bon, chaque fois, de leur faire remarquer sérieusement mais doucement les fautes qu'ils auraient pu commettre, jusqu'à ce qu'ils s'en soient corrigés, et de leur donner une petite récompense lorsqu'ils ont fait quelques progrès.

Mais voulez-vous connaître le véritable secret, le moyen assuré d'avoir de bons enfants qui se tiennent bien, qui ne tournent pas la tête à tout instant, qui n'aient pas l'air de s'ennuyer, qui ne rient ni ne parlent dans les moments les plus solennels du divin sacrifice ?

Faites-les communier souvent, tous les jours même, quand c'est possible.

Il n'y a pas à douter que ces pauvres petits seraient dix fois plus sages et plus pieux dans leur angélique fonction, s'ils devaient participer au Pain des anges, à la

(1) Consulter le rapport présenté sur ce sujet au Congrès eucharistique de Montréal, par le Rév. P. Badel, C. S. V., à la séance pédagogique du second jour.

messe qu'ils servent. — Mais alors pourquoi ne pas les éclairer, pourquoi ne pas leur inspirer l'amour pratique du Très Saint Sacrement et leur faire désirer la sainte communion ?

Pourquoi les priver de tant d'occasions de s'enrichir de grâces pour ce monde et de gloire pour l'éternité ? Pourquoi les laisser mourir de faim devant la table si bien garnie à laquelle viennent se rassasier, devant eux, quantité de fidèles ?

S'ils savaient ! s'ils savaient, les pauvres petits ! *Si scires donum Dei !* ils seraient tentés de faire tous comme le jeune d'Authier de Sisgaud, le jeune servent de messe de 6 à 7 ans.

Lorsqu'il répondait à la messe de son précepteur, quand celui-ci en était arrivé à la communion, le cher petit, dans un sentiment de sainte jalousie, tirait la soutane du prêtre et lui disait doucement " et moi ? "

En dépit des erreurs jansénistes de ce temps-là, on se crut obligé de le faire communier au plus tôt et souvent, après sa première communion. Voilà un enfant à qui sa mère et son précepteur avaient appris que Jésus descend sur l'autel au moment de la consécration et qu'ensuite il ne demande qu'à se donner aux âmes. C'est sans doute dans la fréquentation de la sainte table que cet enfant de chœur extraordinaire puisa les premiers germes de sa vocation sacerdotale ; car il devint prêtre, évêque et même fondateur d'Ordre eucharistique.

Qui sait combien de vocations fleuriraient et s'épanouiraient au pied des autels, si l'on arrosait plus souvent du Précieux Sang ces jeunes plants qui sont les cœurs de nos petits servants de messe ?

C'est pourquoi, nous faisons tout à fait nôtre, la communication citée par le R. P. Lintelò, dans sa nouvelle Revue "*L'Action eucharistique.*"

Un prêtre retraité nous écrit : " N'oubliez pas, s'il vous plaît, les petits enfants de chœur que l'on pourrait si facilement amener à la communion quotidienne, puisqu'ils servent tous les jours la Sainte Messe, et qui, hélas !... Je souffre tant de voir autour de moi quantité d'adolescents et de jeunes gens ne communier que tous

les mois ou aux grandes fêtes, quand tout indique qu'on obtiendrait d'eux la communion de tous les huit jours, de quelques-uns la communion quotidienne ! J'ai le cœur navré quand je vois les petits enfants, même voisins de de l'église, ou présents à la messe chaque matin, ne par être admis à la communion quotidienne. (1)

*
*
*

Au sujet du service de la messe correctement et pieusement accompli par les enfants, nous recommandons vivement le petit livret publié par un de nos dévoués confrères, Mr l'abbé Closset, curé de Thys. C'est intitulé : *Le guide du Servant de Messe*. (2)

C'est court et c'est clair et tellement clair que les textes des réponses saute aux yeux des enfants les plus distraits, et qu'il leur faudrait de la mauvaise volonté pour ne pas prononcer toutes les syllabes des mots.

Mais surtout ce qui nous a ravi, c'est l'avis suivant donné aux enfants, à la première page, et qui nous a précisément fourni le sujet de cet article. Ce sera notre bouquet spirituel :

“ L'enfant de chœur pour être parfait, devrait prendre la sainte habitude, s'il a l'âge requis et si les circonstances s'y prêtent, de communier à la Messe qu'il est appelé à servir ; son office *religieusement* accompli sera une excellente préparation à la sainte communion : ce serait aussi un excellent remède d'ailleurs contre la dissipation et la légèreté que l'on remarque trop souvent chez bon nombre d'enfants de chœur. ”

H. D.

(1) *L'Action eucharistique* — No de février p. 159. *Revue d'études pratiques sur les décrets eucharistiques de Pie X.* — Le nom seul du fondateur et directeur de cette revue dit assez combien elle est opportune, admirablement rédigée et souverainement utile, surtout au clergé. Elle paraît tous les 2 mois. — Abonnement 50 c. par an. — R. P. Lintelo, Collège du Sacré-Cœur, Charleroi, (Belgique).

(2) *Le Guide du Servant de Messe* ou Méthode facile et pratique pour apprendre à bien servir la Sainte Messe. — En vente chez l'auteur, à Thys, par Oreye, Belgique. Autres opuscules analogues à nos Bureaux, rue Mont-Royal.

SUJET D'ADORATION

L'Esprit Eucharistique. (1)

Un homme a l'esprit *philosophique*, quand il recherche les raisons des choses, les rapports des êtres, qu'il compare les phénomènes entre eux et en tire des lois; surtout lorsqu'il sait, du monde et de l'âme, remonter à Dieu.

L'esprit *artistique* suppose le goût du beau et un certain discernement esthétique perfectionné par l'observation.

L'esprit *pratique* est une aptitude à combiner ses propres actions et à diriger celles des autres en vue d'une fin déterminée; c'est une vue juste et précise de ce qui est possible et utile d'après les circonstances, une disposition à organiser les choses et à administrer les œuvres de façon à en tirer le meilleur parti.

Un prêtre peut se servir heureusement dans son ministère de ces dispositions philosophiques, artistiques et pratiques; mais rien ne lui sera plus précieux pour sa perfection et pour le bien des âmes que l'esprit eucharistique.

L'esprit eucharistique! Ce sera le sujet de notre heure solennelle d'adoration; nous étudierons successivement sa nature, ses avantages, ses obstacles et les moyens de l'acquérir. Après avoir fait un acte de foi en la présence réelle, personnelle et vivante de Notre-Seigneur dans la sainte Hostie commençons, suivant le conseil du Vénérable Père Eymard, par dire au Bon Maître toute notre joie de nous trouver en ce moment à ses pieds et de pouvoir, tous ensemble, passer une heure entière avec Lui! Quelle joie! Quel bonheur! Quelle grâce! Offrons cette heure d'adoration pour les besoins de l'Eglise, de notre Patrie, et en particulier du Sacerdoce et de l'œuvre des Prêtres-Adorateurs.

Daigne l'Immaculée Vierge Marie, Notre Dame du Très Saint Sacrement, la Reine du Clergé, nous assister de sa puissante intercession et nous aider à passer saintement cette heure d'adoration.

I. — ADORATION.

L'esprit eucharistique est un ensemble de dispositions naturelles et surnaturelles, acquises ou infuses qui fait comprendre et estimer — goûter et aimer la Divine Eucharistie, — qui en fait le centre de toute une vie.

Le Vénérable Père Eymard exprimait fort bien cet esprit eucharistique dans ces paroles qui revenaient souvent sur ses lèvres et sous sa plume :

Jésus-Christ est là! Donc tout à Lui!

(1) Prononcé à la réunion générale des Prêtres-Adorateurs de Belgique.

— Et il indique par là le fondement et la pratique de l'esprit eucharistique.

1. *Le fondement* de cet esprit est donc une grande foi, vive et ardente, en la présence réelle de Notre Seigneur au Très Saint Sacrement. Jésus-Christ est là !

O Jésus, donnez-nous la foi à cette vérité, à ce mystère si doux et si consolant. Nous croyons, mais augmentez notre foi. — Persuadez-nous bien que vous êtes là ! vous le Fils de Dieu, le créateur et gouverneur universel de toutes choses, vous, le Fils de Marie Immaculée, Divin Enfant de Bethléem, Crucifié du Calvaire, assis maintenant, dans la gloire, à la droite de Dieu votre Père. — Persuadez-nous bien que vous êtes là en personne, avec votre Cœur pour recevoir les témoignages de notre amour et aussi pour nous consoler, nous soutenir, nous encourager, nous pardonner. — Mettez bien dans nos esprits et dans nos cœurs cette vérité dont nous sommes, en théorie, bien persuadés, mais que nous oublions quelquefois en pratique, à savoir que l'Hostie Sainte, c'est quelqu'un, une personne vivante, une personne divine, la seconde personne de la Très Sainte Trinité. — Qu'on ne puisse pas, ô Jésus, nous appliquer le reproche de St Jean à ses contemporains : *medius vestrum stetit quem vos nescitis*. Puisse-nous dire toujours avec un accent aussi convaincu que celui du Vén. P. Eymard :

Jésus-Christ est là !

Et ajoutons comme lui :

Donc tous à Lui !

2. Donc tous à lui ! Cela veut dire qu'en *pratique*, l'Eucharistie doit occuper dans notre âme et dans notre vie, non seulement une large place, mais la place du commandement. Tout en nous doit être coordonné et rapporté au Très Saint Sacrement.

La Divine Hostie est l'objet des préoccupations du ciel et de l'enfer. Les Anges et les Saints ne cessent de l'adorer, de la louer, de la remercier ; ils n'aspirent qu'à la faire servir et à manifester sa gloire parmi les hommes. Quant aux démons, aussi clairvoyants dans leur haine que le monde est aveugle dans son indifférence, ils sont obsédés par la pensée de la présence réelle, — mais c'est pour la neutraliser, pour la contrecarrer tant qu'ils peuvent.

Le vrai prêtre sait tout cela : aussi, à chaque instant fait-il de l'Eucharistie le tout de ses pensées, de ses désirs, de ses affections, de sa vie, de son ministère.

A) *Le tout de ses pensées*. Saint Paul se vantait autrefois de ne rien connaître que Jésus et Jésus crucifié. *Nec reputavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum et hunc crucifixum*. Volontiers, le prêtre devrait dire qu'il ne connaît que Jésus et Jésus Eucharistie.

Aussi il étudie, il médite, il approfondit toute la science eucharistique. Rien de ce qui touche le Très Saint Sacrement ne lui est étranger.

Il a contracté la douce habitude de penser souvent à Notre Seigneur au Très Saint Sacrement. Pendant qu'il vaque aux diverses occupations de la journée, le souvenir du divin Prisonnier le poursuit, lui sert à transfigurer toutes ses actions.

b) *Le tout de ses désirs.* Le désir de vivre près de Jésus, dans le voisinage d'une église ; et, à l'église, de se rapprocher le plus possible de la Très Sainte Humanité du Sauveur, comme s'efforçaient de le faire les petits enfants de la Galilée ; le désir de voir Jésus souvent et longtemps exposé sous les apparences de l'Hostie de contempler à loisir ce cher et doux Maître sous le voile qui nous le montre autant qu'il nous le cache ; le désir ardent de nous unir à Jésus, de nous donner au Sauveur bien-aimé de façon à nous fondre, à nous transformer en Lui. L'union intime, permanente, sensible même, est l'idéal.

Désir qui fait que l'on attend avec une sainte impatience le moment béni de la Messe et de la communion. *Rege pransurus sum.* J'ai célébré et communiqué ce matin, et demain encore, je célébrerai et je communierai.

Désir qui fait que l'on attend avec la même impatience l'heure d'adoration. "Regardez, disait le V. P. Eymard, l'heure d'adoration comme une heure du Paradis. Allez-y comme on va au ciel, au banquet de Dieu. Dites-vous souvent : dans quatre, dans deux, dans une heure, j'irai à l'audience de grâce et d'amour de Notre-Seigneur. Il m'a invité. il m'attend."

c) *Le tout de ses affections.* Jésus est le centre d'attraction de son cœur, le but unique de ses affections, le consolateur de ses peines, la raison totale de son bonheur. Sa grande joie c'est de voir le Très Saint Sacrement connu, adoré, aimé ; sa grande douleur, de le voir oublié, offensé.

Aussi n'aime-t-il les âmes que pour les amener aux pieds de Jésus-Hostie. Il appelle toutes les créatures à lui former un trône et à chanter ses louanges.

d) *Le tout de son ministère.* Il aime à parler du Très Saint Sacrement, à tourner les esprits et les cœurs du côté des saints Autels.

Ses instructions sont embaumées du souvenir de la présence réelle ; il revient souvent aux points de vue variés qui peuvent fortifier la foi des fidèles, réjouir leur piété, exciter leurs désirs.

Il fait de l'Eucharistie le but de sa direction et de son zèle, il use de tous les moyens pour persuader à ses pénitents et à tous ceux sur qui s'exerce son ministère, que leur force, leur aliment leur lumière, leur consolation, leur bonheur sont au Tabernacle ; dans les catéchismes, dans les confréries, dans les patronages, partout, à tous, il révèle et redit sans cesse que Jésus-Eucharistie est le tout de tout.

O Jésus-Hostie, Dieu de lumière et d'amour, souvenez-vous avec quelle ardeur et quelle sincérité je vous ai demandé au matin de ma première communion et de mon ordination sacerdotale, d'être mon unique bien-aimé ! Devenez donc enfin le tout de mon âme ! Donnez-moi de réaliser la parole du Vén. Père Eymard

Jésus-Christ est là !

Donc tout à Lui !

II. — ACTION DE GRÂCES.

Reconnaissons avec des transports d'amour et de gratitude les précieux avantages de l'esprit eucharistique. C'est un moyen assuré de progrès spirituel, — c'est une source de succès apostolique, — un gage d'une heureuse et douce mort.

1. *C'est un moyen assuré de progrès spirituel.*

Les chemins qui mènent à la perfection sont nombreux et variés. L'esprit eucharistique nous y mène tout droit, parce qu'il fait tout converger vers Jésus, qui est l'auteur et la source de la sainteté, le type complet des vertus sacerdotales. Les méthodes qui surveillent et attaquent nos défauts un à un, ne peuvent nous perfectionner que d'une manière indirecte et lente, puisqu'elles consistent à écarter des obstacles sans cesse renaissants. Il est plus court et plus simple de s'identifier par l'amour avec Celui qui est la plénitude de la grâce, en laissant à son action personnelle le soin de nous purifier de nos mille infirmités et misères. Si nous nous exposons en plein à ses rayons, le Soleil de l'Eucharistie assainira promptement notre âme. Au lieu d'user vainement nos forces et de perdre patience à vouloir faire disparaître toutes les humiliantes productions de notre mauvais fonds, laissons-nous envahir par le froment des élus ; il a la puissance d'étouffer l'ivraie.

O Jésus, soyez béni de mettre à ma disposition un moyen si puissant et si assuré de perfection ! Vous ne cessez de me rappeler combien je dois être saint. *Sancti estote, quia sanctus sum ! mundamini qui fertis vasa Domini ! Imitamini quod tractatis ! Estote ergo vos perfecti !*

Le chemin de la perfection me paraissait bien rude et bien difficile. Mais voici que vous me révélez un moyen ravissant d'aller de vertu en vertu ? Voici que vous avez inventé un très pur et très doux appât pour prendre mon cœur, le détacher de la terre et l'élever vers vous ! C'est la Très Sainte Hostie ! C'est l'esprit eucharistique.

Oui, ô Jésus, je veux être un saint prêtre ! Et pour y parvenir, je veux d'abord devenir une âme eucharistique.

2. *C'est une source de succès apostoliques.*

A) Dans les travaux de son ministère le prêtre a besoin d'aliments, car il s'épuise plus que personne ; — il a besoin d'appui, car de toutes parts, on pèse sur lui ; — il a besoin de conseils, car il doit souvent guider sans voir clair ; — il a besoin de repos, car en ses labeurs incessants et en ses occupations simultanées, il use ses forces physiques, intellectuelles et morales. Aliment, appui, conseils, repos, l'Eucharistie est tout cela pour le prêtre qui sait vivre d'elle. — Au contraire, il y a nécessairement une déviation plus ou moins grave dans toute existence sacerdotale dont l'Eucharistie n'est pas la substance. Au lieu de porter beaucoup de fruits, on n'est plus qu'une branche desséchée et bonne au feu ; quand on ne vit plus de Notre-Seigneur, on devient incapable de convertir les pécheurs ; on a un ministère stérile. Comment pour-

rait-on ressusciter les âmes, quand on est à moitié mort ? Comment pourrait-on ranimer la piété et la vie divine en autrui, quand on en a tari la source en soi-même ?

Mihi vivere Christus ! Désormais je ne vivrai plus de ma propre vie, ni de la vie mondaine, mais de la vie, de Jésus en moi. *Qui manet in me hic fert fructum multum.*

B) D'ailleurs il est bien grand, surtout maintenant, le nombre des fidèles disposés par la grâce à faire du Très Saint Sacrement le centre de leur dévotion. Parmi les simples, comme parmi les personnes distinguées, il est des âmes à nobles aspirations, que les choses de la terre n'attirent pas ; à leur insu peut-être, l'Eucharistie est leur grand besoin, parce qu'en elle seule, ici-bas, elles rencontrent la bonté, l'amour infini. Souvent, hélas ! *parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis.* Mais au contraire quelle joie pour ces âmes si elles rencontrent un prêtre qui leur révèle l'Eucharistie ! Nous ne pourrions le faire que si nous-mêmes nous avons l'esprit eucharistique : *nemo dat quod non habet.* Avant d'enseigner aux autres le secret du roi, il faut avoir longtemps fréquenté sa cour et avoir appris, par son expérience personnelle, comment on peut s'entretenir familièrement avec Celui qui, sous les voiles de l'Hostie, demeure le Dieu de majesté.

3. *C'est un gage d'une sainte mort.*

Ces heures bénies que l'esprit eucharistique nous aura fait passer aux pieds de Jésus sont le noviciat de la vie éternelle. A nos derniers moments, elles nous offriront le plus suave et le plus reconfortant de tous les souvenirs ; elles nous auront associés chaque jour aux anges adorateurs qui forment la cour du Roi Jésus. Elles nous auront appris à nous détacher de la terre et des créatures et auront ainsi enlevé toute amertume à la séparation finale.

Elles enlèveront aussi toute crainte pour cet instant suprême qui doit nous mettre face à face avec notre souverain Juge. Ce souverain Juge, n'est-ce pas ce Jésus que nous aurons aimé, visité, adoré dans le Très Saint Sacrement ? Aussi, bien loin de redouter l'approche de la mort, l'âme eucharistique peut dire, en toute confiance, avec Ste Thérèse : Je vais avoir pour Juge Celui que j'ai tant aimé et adoré !

Quel trésor vous nous avez laissé, ô Jésus, en instituant le divin Sacrement de l'autel ! Faites m'en comprendre toute la valeur ! Rappelez-moi souvent que là je trouve un moyen assuré de progrès spirituels, une source de succès, un gage d'une douce mort, que là je trouve le ciel ! oui, le ciel, et puisque le ciel est là, je veux l'y chercher.

III. — PROPITIATION

Nous avons, pendant ce troisième quart d'heure, à rechercher les obstacles à l'esprit eucharistique et à faire amende honorable au divin Sauveur, si nous les rencontrons en nous.

Ces obstacles peuvent se ramener à trois principaux : l'orgueil, la dissipation, la sensualité.

1. *Le premier obstacle est l'orgueil.*

Ce qui me frappe surtout, dit le V. P. Eymard, c'est que ce centre de l'Eucharistie est caché, invisible, tout intérieur.

Quelle est, en effet, la vie de Jésus au Très Saint Sacrement ? Elle est toute cachée, tout intérieure.

Il y cache sa puissance, sa bonté ; il y cache sa divine Personne

In Cruce latebat sola Deitas, at hic latet simul et humanitas.

Et toutes ses actions, toutes ses vertus prennent ce caractère simple et caché.

Rien de plus humble et de plus humilié que l'Eucharistie.

Cette humilité, il faut qu'elle se trouve reproduite en l'âme eucharistique. *Non est discipulus super magistrum suum.* Aimer à être ignoré et compté pour rien, telle devrait être notre devise.

Si Jésus est oublié, méprisé, pourquoi les continuateurs de son œuvre ici-bas se plaindraient-ils de partager avec Lui les oublis et les mépris ?

O Jésus, donnez-moi de triompher de moi-même, de renverser le fol orgueil de ma nature et d'élever le trône de votre gloire sur les ruines de cette idole. Ah ! puissé-je arriver à aimer, à savourer aux pieds de Jésus-Hostie, l'abjection qui m'est due à tant de titres ?

Puisse ma vie devenir un perpétuel *Domine non sum dignus.*

2. L'habitude du recueillement doit être également acquise par l'âme qui veut devenir eucharistique.

Evidemment sans recueillement, il n'est point possible de rester en adoration devant le T. S. Sacrement, de goûter le silence du sanctuaire, de s'attacher à la douce merveille de la présence réelle et permanente de Jésus, d'aimer à habiter, par le cœur, son divin Tabernacle.

Demandez à un prêtre dissipé de faire pour le Très Saint Sacrement ce que font de pieux laïques, l'Adoration ! Il ne saurait pas même passer sans ennui un quart d'heure devant le Tabernacle ; ses pensées, ses goûts sont ailleurs. *Sic non potuistis una hora vigilare mecum !* Si nous voulons pouvoir converser avec Jésus, lui parler et l'entendre, il faut nous dépouiller des idées et des inspirations mondaines, il faut sacrifier les occupations superflues, il faut même résister à certains entraînements de zèle.

Les natures actives sont exposées à se surcharger d'œuvres au détriment des exercices de piété, du culte du Très Saint Sacrement. Prenons garde à cet écueil. S'il y a eu des Saints qui travaillaient tout le jour sans relâche, n'oublions pas qu'ils consacraient une partie de leurs nuits à la prière. Notre-Seigneur demande à ses prêtres de lui réserver un temps privilégié ; il leur promet, comme compensation, de leur donner une fécondité surnaturelle d'autant plus grande que leur vie sera plus eucharistique.

Nisi Dominus edificaverit domum, in vanum laboraverunt qui edificant eam. Rien ne remplace la prière ; la prière peut tout remplacer.

3. Un troisième obstacle à signaler, c'est la *sensualité*, le manque de mortification et de sacrifice.

L'esprit eucharistique appelle l'esprit de sacrifice.

Non seulement à la messe, mais même renfermée dans le Taber-

nacle, l'Hostie consacrée y demeure comme une victime. Le corps de Jésus-Christ est là, prisonnier, immobile, pour ainsi dire enseveli sous le tombeau des espèces eucharistiques. Puisque Notre-Seigneur est victime tout autant qu'il est prêtre, notre sacerdoce nous oblige, si nous le comprenons bien, à être sacrifiés, en Jésus-Christ à Dieu et aux âmes. — Le sacrifice visible que nous offrons doit être l'image du sacrifice intérieur et visible de notre âme à la volonté et à la gloire de Dieu.

Sans cet esprit de sacrifice, nous ne ferons aucun progrès dans la vertu, — notre ministère restera nécessairement stérile, — nous n'acquerrons jamais l'esprit eucharistique.

Faisons un retour sur nous-même ; examinons quel est l'obstacle qui s'oppose en nous à l'acquisition de l'esprit eucharistique :

Est-ce l'orgueil et l'ambition ?

Est-ce l'esprit du monde, la dissipation ?

Est-ce la recherche de nos aises et la crainte du sacrifice ?

Faisons amende honorable à Jésus, le Souverain Prêtre, et promettons d'apporter dans nos dispositions intimes, dans notre vie extérieure, les réformes que nous avons reconnues nécessaires.

IV. — PRIERE.

Après avoir exposé la doctrine dont nous parlons en ce moment, le V. P. Eymard continue : Que faire ? Y entrer, dans ce centre " du cœur, y demeurer, y agir. Non pas seulement par le sentiment de sa douceur qui ne dépend pas de moi, mais par des " retours fréquents, l'hommage de chaque action. Allons ! ô mon " âme, sors du monde, sors de toi-même, quitte-toi. Va vers le " Dieu de l'Eucharistie ! "

1. *Le premier moyen à employer pour acquérir l'esprit eucharistique, c'est la PRIERE.* Nous sommes, en effet, en plein surnaturel et, si l'esprit eucharistique est une vertu à acquérir par des efforts continuels, il est aussi une grâce à obtenir par le recours à Dieu.

Oh ! demandons donc cette grâce, chaque jour, à la sainte messe, dans la récitation du saint office, et aussi dans nos adorations auprès du Très Saint Sacrement.

Dans nos adorations répétées et prolongées au pied du Tabernacle ! De tous les exercices de piété, en effet, il n'en est pas de meilleur que l'entretien avec Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement. On peut dire que, pour nous, après la Messe et l'Office divin, rien n'est meilleur et plus avantageux que notre heure d'adoration. Si nous savons rester l'heure entière, si nous la renouvelons chaque semaine, nous deviendrons vraiment des âmes eucharistiques. Rarement Notre-Seigneur communique les secrets de son amour dans les cours instants d'une visite fugitive. Comme Madeleine, assayons-nous donc aux pieds de Jésus, et comme elle, nous mériterons d'entendre des paroles de vie. Ne levons point l'audience avant que le Roi ne nous ait adressé la parole.

Renouvelons donc notre résolution d'être désormais fidèle, chaque semaine, à notre heure d'adoration.

2. *Le second moyen, c'est l'étude* — une étude approfondie — du dogme de l'Eucharistie et de tout ce qui s'y rattache : présence réelle, saint Sacrifice, sainte Communion, — Rubriques de la sainte Messe, — Décrets du Souverain Pontife, — Vertus de Jésus au Très Saint Sacrement. Ne craignons pas de reprendre notre théologie, — de nous procurer et d'étudier un traité spécial et détaillé du mystère eucharistique, — de lire et de méditer les revues sérieuses consacrées à ce Divin Sacrement.

Nous l'avons dit, l'esprit eucharistique doit avoir pour base une science à la fois sérieuse et affective du traité de l'Eucharistie.

3. *Le troisième moyen, c'est d'embrasser quelques pratiques propres à développer en nous cet esprit.*

Vivre habituellement dans une union étroite avec Jésus-Eucharistie. Nous dire que notre bonheur ici-bas dépend du degré d'union avec le Très Saint Sacrement.

User souvent d'oraisons jaculatoires exprimant le désir et l'amour du Très Saint Sacrement : *Adoremus in æternum... O Salutaris Hostia... O Sacrum Convivium... Bone Pastor, Panis vere... Adoro, de... Laudes ac gratiæ...*

Faire notre méditation aux pieds du Très Saint Sacrement. Où pourrions-nous mieux prier et recevoir plus de grâces que près de Jésus ?

Ne point passer devant une église sans y entrer, ne fut-ce qu'une minute ; ou au moins sans envoyer notre cœur à Jésus.

Prendre la résolution d'être des apôtres du Très Saint Sacrement. Rien ne moralise davantage que de se sentir moralisateur : Rien ne rend plus eucharistique que de se faire apôtre du Très Saint Sacrement

Célébrer avec toute la ferveur dont nous sommes capables les solennités eucharistiques : la fête du Très Saint Sacrement, le Jeudi-Saint, l'Adoration perpétuelle, les XL heures, la procession, le mois de Juin, la Communion des enfants, enfin l'anniversaire qui nous rappelle à nous-mêmes les plus beaux jours de notre vie : celui de notre première communion et celui de notre première Messe.

O Jesu, vivens in Maria, veni et vive in famulis tuis, in Spiritu Sanctitatis tuæ, in plenitudine virtutis tuæ, in perfectione viarum tuarum, in veritate virtutum tuarum, in communiione mysteriorum tuorum ; dominare omni adversæ potestati, in Spiritu tuo, ad gloriam Patris. Amen,

MESSE ANNUELLE pour les Associés défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 2100 à 2400 de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts. (Messe privilégiée par Rescrit du 8 Février 1905).

A propos de désertion du catéchisme.

De divers côtés se sont présentés des cas de désertion de catéchisme par les néo-communiants, dans de faibles proportions toutefois. Des échos venus jusqu'à nous, il semble résulter que, dans un très grand nombre de bonnes paroisses, les enfants continuent à fréquenter le catéchisme : dans les paroisses réputées mauvaises les néo-communiants déserteurs sont le petit nombre.

Que faut-il en penser ?

Le sujet est complexe et demande mûre réflexion ; peut-être y reviendrai-je plus à loisir. En attendant, je me borne à quelques brèves indications, sous réserve d'avis plus autorisés.

1. Ces désertions étaient prévues : le Décret a mis fin à ces déplorables conceptions de la communion transformée en sanction du catéchisme, et du catéchisme fréquenté uniquement parce qu'il était le long et fastidieux prélude d'une cérémonie imposée par l'usage.

La question n'est donc pas de savoir s'il y a quelques abstentionnistes, mais bien si, rentrés dans le vrai des choses, nous formons pour l'avenir de meilleurs chrétiens et si, pour un plus grand nombre d'enfants, il y a profit. Or ceci ne saurait être douteux. Un peu partout des observateurs même prévenus ont constaté la piété des petits enfants, leur désir de continuer à communier, leur plus grande ouverture ensuite aux choses religieuses.

2. Ce fut toujours une détestable méthode de gouvernement de priver toute la communauté de grands biens, par crainte de l'abus que quelques-uns pourraient en faire. Le curé qui nous fit l'honneur de nous consulter aurait donc grand tort de ne plus oser admettre d'autres enfants à la communion. Il ne s'agit d'ailleurs pas ici de l'octroi d'une faveur, mais d'une obligation qui incombe aux enfants, aux parents, aux prêtres.

3. Au temps pascal, que de pécheurs s'approchent des sacrements, et recommencent, après peu de jours, la vie

qu'ils ont menée! Est-ce une raison de ne plus inviter, même ces pécheurs-là, à faire leurs Pâques? Est-ce une raison de ne pas absoudre ceux qui hic et nunc, sont bien disposés?

4. Ne semble-t-il pas que la désertion est moins à craindre là où se pratique la méthode, si conforme à l'esprit et à la lettre du Décret, des admissions individuelles? Dans les groupes nombreux — on l'a constaté déjà, — le prêtre a peu de contact avec chaque enfant, et par suite peu d'action sur lui, moins encore sur sa famille. Je connais un curé d'une paroisse de 4000 âmes, fort indifférente. Celui-ci a échelonné sur plusieurs semaines les communions de ses enfants, les appelant à la Table sainte par groupes de trois à cinq. Jamais il n'eut moins de tracas pour les préparer, plus de sérieux et de recueillement dans leur confession et leur communion, jamais plus de retours de parents retardataires.

Même en suivant cette méthode, il pourra se produire des défections, mais assurément il y a espoir plus fondé de les éviter. Enfants et parents ont vu de près le pasteur et le père, et subi son influence en même temps que celle du Sauveur.

5. Le curé parle de "nombreuses démarches faites pour ramener l'égaré." Ce zèle est louable. Mais on a tort quelquefois de ne songer qu'aux démarches "in extremis." Pour que la conscience du pasteur soit pleinement en repos, il doit se demander s'il a eu recours aux moyens éloignés et préventifs, en somme les plus efficaces. Ainsi, par exemple :

a) A-t-il, depuis le décret de 1905, inculqué souvent le véritable caractère de la communion-nourriture, et la nécessité qui en résulte de sa fréquente réception? A-t-il eu soin de faire donner, en ce sens, le Triduum prescrit par le Pape et par les Evêques?

b) At-t-il, du haut de la chaire, affirmé et expliqué le très grave devoir — *gravissimum officium* — de compléter l'instruction religieuse des enfants?

c) S'est-il rendu aimable pour les enfants et pour les familles, en vue d'obtenir plus aisément la fréquentation du catéchisme?

d) S'efforce-t-il de préparer de son mieux sa leçon, de manière à la rendre vivante et intéressante ?

6. L'existence de situations comme celle dont nous traitons ici est la meilleure preuve du désordre introduit par le système de la communion tardive, désordre que plusieurs évêques et les commentaires du Décret "*Quam Singulari*" ont si bien mis en relief : "la première communion devenue pour beaucoup le tombeau de la vie chrétienne." En certaines régions déjà se posait le problème : "comment peut-on admettre à communier des enfants de 11 ou 12 ans, qu'on sait à peu près décidés à ne plus accomplir leurs devoirs de chrétiens ?" Encore ne s'agit-il ici que des devoirs extérieurs, et la question est bien plus douloureuse, si l'on songe au devoir primordial de conserver la vie de la grâce et d'éviter le péché mortel.

7. S'il y a remède à cette situation, assurément il n'y en a qu'un, c'est de former des générations imprégnées de la vérité et de la vie de Jésus, joignant la grâce à la foi, la pratique à la croyance. Tel est précisément l'objectif poursuivi par le Décret *Quam Singulari*. S'il est appliqué intégralement, c'est-à-dire, si on maintient à la communion très assidue les enfants que l'on y a admis très jeunes, il est impossible que la préparation à la vie chrétienne ne soit mieux garantie, la persévérance plus assurée.

Multiplions les bons chrétiens et nous sauverons ainsi quelques pécheurs de plus !

8. Il y a lieu de remarquer que nous sommes à un moment de transition, où il est particulièrement important de former les idées et de préparer des habitudes meilleures. Quelques tâtonnements sont excusables. Mais déjà l'expérience prouve que les inconvénients sont beaucoup moins à redouter avec les communions vraiment individuelles et privées, qui sont le plus dans l'esprit du Décret, qu'avec les communions de groupes trop nombreux. Dans les premières l'action sur parents et enfants est beaucoup plus profonde.

9. En fin de compte, prenons garde que la désertion est due non à l'usage précoce du Sacrement, mais bien à la mauvaise volonté des parents peu instruits, négligents

ou rebelles. Nous saurons "mieux que par des registres de catholicité, à quels chrétiens, de non ou de fait, d'étiquette ou d'action, nous avons affaire..." "Quant à la question de savoir s'y prendre, pour intéresser à la persévérance du catéchisme, ce n'est plus qu'une question de savoir-faire, d'ingéniosité pastorale, de zèle apostolique... Pour des besoins nouveaux, des industries nouvelles ; elles surgiront (1)."

JULES LINTELO, S. J.

LE VENERABLE PIERRE-JULIEN EYMARD

— ET —

les Congrès eucharistiques internationaux

Dans un discours, prononcé à Madrid, lors de l'assemblée générale de clôture du Congrès, sur "*l'origine et l'avenir des Congrès eucharistiques internationaux*," Mr le chanoine Vaudon a acclamé dans le Vénéralle Père Eymard, l'instigateur et l'apôtre du grand mouvement eucharistique de notre Epoque. Nos associés liront avec joie le passage de ce discours où justice est ainsi rendue au saint fondateur de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs.

Vers sa vingt-cinquième année, le P. Eymard, fondateur de la double congrégation des prêtres et des servantes du Saint Sacrement rencontre Mlle Tamisier.

Le P. Eymard, auquel, semble-t-il, se peut appliquer cette louange biblique: *Quasi ignis effulgens et thus ardens in igne*; c'est un feu qui s'allume et de l'encens qui brûle dans le feu; le P. Eymard qui rêvait de construire pour un grand roi, le roi des rois, le roi Jésus vivant dans l'Eucharistie un palais: avec quoi? avec ces pierreries et ces diamants qui sont les âmes vivantes. les âmes croyantes, les âmes en quelque sorte voyantes ("croire, c'est voir dans l'ombre"); — de lui dresser dans ce palais un trône: avec quoi? avec ces escarboucles et ces rubis qui sont les cœurs, les cœurs aimants, les cœurs brûlants; — de lui constituer une cour fidèle, sorte de garde d'honneur, garde du corps, toujours éveillée, toujours

(1) *Les petits enfants à la Sainte Table*, p. 32 — Tournai, Castelmann.

empressée, en royal service nuit et jour, et toujours lui faisant fête, une fête de lumière, de fleurs et de parfums, une fête d'adoration, d'oraison, de réparation, d'amour, quelque chose de semblable à la fête de l'Agneau sur son trône dans la Jérusalem céleste, une Fête-Dieu perpétuelle et triomphale, — ce pendant que les apôtres s'en iront à travers le monde recrutant des amis, enrôlant des soldats, levant, s'il se peut toute une armée, faisant jaillir de terre, et tout d'abord de la vieille France si profondément eucharistique jusqu'à la Réforme, tout un peuple pour adorer, pour acclamer, pour chanter le Très Saint Sacrement.

Il la rencontre, et de son clair regard, il la distingue, et, il l'emmène. Puis il la revêt de la robe blanche des vierges, et il lui montre le prie-Dieu de l'Adoration, et lui dit : Allez là, comme on va au paradis !

Elle vécut dans le cénacle des jours divins.

Plus d'une fois son heure coïncide avec celle du Père. Jamais elle n'était plus en ferveur qu'à cette heure-là. Ce fut pour elle une vision ineffaçable et comme une extase, l'attitude adorante et priante du saint devant l'Hostie. Elle en parlait encore, toute tressillante, peu de temps avant de mourir. On aurait dit un chevalier faisant sa veillée d'armes. Il avait une telle manière de regarder l'ostensoir qu'on se disait à soi-même : Peut-être voit-il Dieu, et il prend le mot d'ordre.

Le mot d'ordre, quel était-il ?

L'Eucharistie n'est pas seulement pour la piété personnelle : elle est pour la vie sociale ; elle est pour la vie du monde. Les âmes sont aujourd'hui dissociées : rapprochons-les du centre commun, l'Eucharistie. Formons des groupes peu à peu, des groupes d'âmes, des parentés nouvelles... Entre les âmes eucharistiques il y a une sorte de consanguinité, puisqu'on est de la même maison, la maison de Dieu, puisqu'on s'assied à la même table, la table de Dieu, puisqu'on y mange le même pain, et qu'on y boit le même vin, la chair et le sang de Dieu, et que l'on a dans les veines, dans la tête et dans le cœur, dans toute l'âme, la vie de Dieu... Préparons de nouvelles familles, en attendant des peuples nouveaux.

Le mot d'ordre, quel est-il encore ?

Il faut que Notre-Seigneur sorte de son tabernacle et de ses églises. Si le Saint Sacrement ne sort que pour le viatique des moribonds, s'il reste enfermé, comme chez les Grecs schismatiques, dans un coin de sacristie, à peine luiira-t-il comme un soleil crépusculaire, et la terre demeurera inerte, froide et stérile. Ne craignez pas de l'affirmer : l'exposition du Saint Sacrement est un des besoins de notre époque. Il faut cette ostension solennelle, cette protestation publique de la foi des peuples en la divinité du Seigneur Jésus et en la vérité de sa présence sacramentelle. De toutes les réfutations à opposer aux renégats, aux incroyants, aux indifférents eux-mêmes, c'est peut-être là, non pas la plus savante à coup sûr, mais la plus impressionnante, la plus populaire. Il faut que le Saint Sacrement couvre le monde...

Elle entendait le héraut de la divine Eucharistie et elle conservait toutes ces choses en son cœur... Puis, un jour, je ne sais quel vent souffla, et il éteignit dans l'humble maison de Nemours, les flambeaux de l'autel. "Adieu, ma fille ! lui dit le Père. Que de croix sur la terre ! Que de misères ! Oubliez les créatures... Attendez une autre grâce... Vous appartenez au Saint Sacrement à la vie et à la mort. On est riche avec ce trésor-là... Je vous bénis ma fille en Jésus dans l'Eucharistie."

Un an après, le 1er août 1868, le P. Eymard, dans la lumière de gloire, voyait face à face ce Jésus qu'il avait tant contemplé ici-bas sous les ombres du sacrement et auquel, tant de fois, avec le grand théologien-poète, il avait dit :

Jesu, quem velatum nunc aspicio,
Oro fiat illud quod tam sitio :
Ut te revelata cernens facie
Visu sim beatus tuæ gloriæ.

L'empreinte du P. Eymard sur cette âme est manifeste et profonde. Mlle Tamisier a vécu toute sa vie des idées du Vénérable Fondateur. Elle les a creusées, ruminées, approfondies et, nous le croyons, agrandies, puis avec vous, Messieurs et Messieurs, et grâce à vous, en partie réalisées.

Voilà pourquoi, parmi les précurseurs et protecteurs de votre œuvre admirable, je vois, dans le premiers rang, ce prêtre au cœur de feu, Pierre-Julien Eymard, sorte de prophète de l'Eucharistie, emporté par son zèle brûlant, comme un autre Elie, dans un char de feu, feu vivant lui-même, dont la bouche embrasée jetait du feu dans les âmes: *Surrexit Elias propheta, quasi ignis, et verbum ipsius quasi facula ardebat* (Eccli., XLVIII, 1).

Variété

Projets de réforme DU Calendrier Grégorien.

Le calendrier civil actuel des pays d'Europe vient de celui des Romains qui a subi, avant d'arriver jusqu'à nous, une série de perfectionnements.

L'année ne fut d'abord composée, sous Romulus, que de dix mois formant un ensemble de 304 jours.

Numa ajouta deux mois, ce qui porta le nombre des jours à 365 jours, et établit la période de quatre années au cours de laquelle on intercalait deux mois complémentaires, destinés à faire coïncider le calendrier civil avec les saisons.

Ce système ne donnant pas encore des résultats satisfaisants, les décemvirs, en 450 avant Jésus-Christ, adoptèrent l'octaëteride ou période de huit années, dans l'espoir d'obtenir une plus grande exactitude.

Malheureusement, on fit les intercalations d'une façon arbitraire, au gré d'intérêts particuliers, et le désordre, au lieu de cesser, ne fit qu'augmenter. En 707 de la fondation de Rome, 47 avant Jésus-Christ, l'équinoxe civil différait de l'astronomique d'une durée de trois mois environ.

C'est alors que Jules César, dictateur et grand Pontife, opéra sa célèbre réforme. Après avoir corrigé l'erreur existante, il déclara que l'année aurait désormais 355 jours, et que, comme il restait un excédent évalué à 6 heures, ce qui donnait 24 heures en 4 ans, on ajouterait, chaque quatrième année, un jour de plus. Placé le 23 février, appelé dans le calendrier romain *sexto kalendas martii*, ce jour fut nommé *bis-sexto kalendas martii*, ce qui fit donner à l'année qui le contient le nom, qu'elle porte encore aujourd'hui, d'année *bissextile*. Les mois eurent : Janvier 31 jours, février 29 et 30 les années bissextiles, mars 31 jours, avril 30, mai 31, juin 30, quintile 31, sextile 30, septembre 31, octobre 30, novembre 31 et décembre 30. Comme cette réforme avait été opérée par César, on donna son nom *Julius* au mois *Quintilis*, notre juillet. La réforme elle-même porte le nom de réforme *julienne*, et le calendrier issu d'elle celui de calendrier *julien*.

Cette réforme fut d'abord mal appliquée. On ajouta une année bissextile non pas tous les quatre, mais tous les trois ans. Au bout de 36 ans on s'en aperçut, et Auguste qui régnait alors, y remédia. En récompense de ce service, on donna son nom *Augustus* à *sextilis*. Et la flatterie s'en mêlant, on lui persuada que, n'étant en rien inférieur à César, son mois devait avoir autant de jours que le sien. On enleva donc à février, qui n'en retint que 28 et 29 les années bissextiles, un jour qu'on donna pour 23^e à août. Ensuite, pour qu'il n'y eut pas de suite trois mois de 31 jours, on donna le 31^e de septembre à octobre. On fit enfin de même pour le 31^e de novembre qu'on transféra à décembre.

Le calendrier julien christianisé et devenu celui des peuples d'Europe, dura jusqu'à la réforme accomplie en 1582 par Grégoire XIII. réforme qui, du nom de ce Pape, fut appelée réforme *grégorienne*, et le calendrier qui en sortit calendrier *grégorien*.

Le calendrier julien évaluait la durée de l'année à 365 jours et 6 heures. Or, la durée exacte de la révolution solaire est de 365 jours 5 heures 48 minutes 47 secondes. L'année julienne contenait donc un excès d'environ 11 minutes 13 secondes. Si minime qu'elle paraisse, cette

inexactitude entraîne pourtant un jour de trop en 128 ans. L'équinoxe de printemps qui, à l'époque de la réforme julienne arrivait, au 25 mars, et en 325, date du Concile de Nicée, au 21, tombait, au XVI^e siècle, au 10 de ce mois. Une correction était donc urgente. Depuis plusieurs siècles on la signalait en la réclamant.

Par la Bulle *Inter gravissimas* du 24 février 1582, Grégoire XIII la réalisa en ordonnant de supprimer dix jours entre le 4 et le 15 octobre de la même année. Puis, pour éviter que l'erreur qu'il venait de corriger ne reparût dans la suite, il établit qu'on retrancherait trois jours bissextiles dans chaque période de 400 ans, et que cette suppression porterait sur les années séculaires dont le nombre centenaire ne serait pas divisible par 4. C'est ainsi que les années 1700, 1800 et 1900 ont été des années communes, tandis que l'an 2000 sera bissextile.

Grégoire XIII proposa la réforme à tous les souverains d'Europe qui, sauf les gréco-russes, l'appliquèrent à des dates échelonnées depuis l'année même de la correction, 1582, jusqu'à 1753.

Tel est le calendrier qu'on parle de réformer et de perfectionner de nouveau. Je ne dirai rien des anciens projets qui, depuis le XVI^e jusqu'au XIX^e siècle, ont été proposés à diverses reprises.

Les projets dont nous voulons parler s'occupent du calendrier ecclésiastique, c'est-à-dire des fêtes religieuses distribuées au cours de l'année. Il y en a qui concernent la fête de Pâques qu'on désire rendre fixe et, par elle, toutes les autres fêtes mobiles. Comme c'est la lune qui entraîne la plus grande mobilité de ces fêtes, un moyen serait de régler sa date sans tenir compte de la lunaison. On est généralement d'accord, parmi les catholiques, pour la laisser à un dimanche. M. Forster, directeur de l'Observatoire de Berlin, et le P. Tondini, avait proposé le troisième dimanche après l'équinoxe de printemps. L'abbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges, préfère le premier dimanche après l'équinoxe. Dom Carbol (*Revue du Clergé français*, 1^{er} mars 1912) pense que "du moment où l'on ne peut pas célébrer la Pâque au jour anniversaire de la mort du Christ, d'abord parce qu'on n'est pas certain que la date du 25 mars proposée

depuis longtemps, puis à cause de la nécessité de la célébrer au dimanche, peut-être pourrait-on choisir le dimanche qui suit le 25 mars." La mobilité actuelle de cette fête, qui oscille entre le 22 mars et le 25 avril, serait ainsi réduite à huit jours. Ce serait une immobilisation relative. Dès lors, en effet qu'on maintient la fête à un dimanche, en supposant, d'autre part, qu'on ne touche pas au calendrier, on n'aboutit, en négligeant seulement de tenir compte de la lune, qu'à une fixité relative. A cela l'Eglise peut arriver, si elle le veut, seule, de sa propre initiative, sans avoir besoin de consulter les gouvernements.

Une autre combinaison qui fait partie des projets de changements du calendrier civil, mentionnés plus haut, vise à l'immobilisation, non seulement relative, mais absolue, de la fête de Pâques.

Pour que l'immobilisation fût absolue, il faudrait, un changement que l'Eglise seule, à laquelle on le demande, il est vrai, a qualité pour opérer. Il faudrait qu'elle consente à ne plus tenir compte de la lune dans la détermination de sa date. Mais, je le répète, il appartient à l'Eglise seule, non aux gouvernements, d'indiquer la date à laquelle elle entend célébrer une quelconque de ses fêtes.

C'est par un accord de l'Eglise et des gouvernements civils, l'Eglise concédant l'immobilisation relative de Pâques, les gouvernements adoptant, et l'Eglise avec eux, un calendrier dans lequel les jours de la semaine reviendraient aux mêmes dates, que cette fête pourrait être fixé d'une façon absolue, et en même temps toutes les autres fêtes mobiles.

A défaut d'accord extérieur entre les représentants de l'Eglise et des gouvernements dans une même conférence internationale, il resterait encore l'hypothèse d'un accord tacite, en vertu duquel les gouvernements seraient libres de faire la réforme de leur calendrier civil sans s'occuper des fêtes; l'Eglise, de son côté, changerait la date de ses fêtes si elle le voulait et comme elle le voudrait. Elle ne ferait pas d'opposition au calendrier civil et les gouvernements de leur côté, recevraient les fêtes chrétiennes ou au moins ne chercheraient pas à leur faire échec, en es-

sayant, par exemple, d'instituer des fêtes laïques. On voit combien tout cela est délicat.

Si l'accord venait à se faire pour donner à la fête de Pâques une fixité absolue, la simplification serait considérable. C'est sans doute pourquoi ce projet rencontre de nombreux partisans. Plus besoin d'un calendrier ni d'un *ordo* nouveau chaque année, abolit le comput ecclésiastique, inutiles désormais les lettres dominicales, et l'épacte. Les translations nécessitées par l'occurrence des fêtes mobiles seraient évitées. On ne verrait plus ce fait anormal en vertu duquel, certaines années, deux ou trois dimanches qualifiés d'après l'Épiphanie sont renvoyés à la fin de tous ceux après la Pentecôte. Mais peut-être, à cause de la simplification même, en viendrait-on à se plaindre de quelque monotonie.

Il n'est plus exact du reste de parler ici de *projet*, puisque la réalisation de cette réforme est décrétée et comprise dans celle du Bréviaire. Cette idée a donc déjà triomphé.

On voit par là que l'Église n'est pas ennemie du progrès. Lorsque des changements sont jugés utiles et possibles, elle sait les faire. Les réformes liturgiques commencées sous le pontificat de Pie X par la restauration du chant grégorien et la nouvelle distribution du psautier, réformes qui se continueront par la revision du Bréviaire et du Missel, puis du calendrier des fêtes, et qui entraîneront probablement une correction du martyrologe, en sont une preuve. Quant à savoir si les modifications s'étendront à l'immobilisation relative ou absolue de la fête de Pâques, à une simplification du calendrier civil, les années futures nous l'apprendront.

SOMMAIRE

La piété sacerdotale envers l'eucharistie (*suite*) — L'Œuvre des Prêtres-Adorateurs au Congrès eucharistique d'Ars. — A ceux qui veulent avoir de bons servants de Messe — Sujet d'Adoration : L'Esprit Eucharistique. — A propos de désertion du catéchisme. — Le Vénérable Pierre-Julien Eymard et les Congrès eucharistiques internationaux. — Variété : Projets de réforme du calendrier Grégorien.

AVIS IMPORTANT

Nous prions respectueusement nos chers Associés de profiter des retraites pastorales pour régler avec le Directeur diocésain leur *abonnement* à nos revues et lui demander les *libelli* dont ils auraient besoin.

DEFUNT

Rév. Ferdinand Bégin, du diocèse de Québec, membre de l'Association depuis Août 1910.

POURQUOI NE PAS COMMUNIER TOUS LES MATINS OU VOUS ALLEZ A LA MESSE ?



Par le Chanoine E. ANTONI, docteur en théologie.

Brochure in-18 de 36 pages avec couverture.

Nous ne saurions trop vous conseiller la lecture de cette intéressante brochure, qui comme le dit si bien l'auteur : " Répondra d'une manière facile et claire aux difficultés que vous faites à ce sujet, âme chrétienne, et vous enlèvera les *préjugés*, les vaines craintes qui jusqu'à présent vous ont empêchée de communier tous les matins où vous allez à la Messe, ce qui a été fort contraire à votre bien spirituel. "

No. 141 — l'unité 5c. ; la doz. 50c. ; le cent \$4.00

Bureau des Œuvres Eucharistiques,

368 Avenue Mont-Royal Est.

Montréal.

LA COMMUNION QUOTIDIENNE

Opuscules du Chanoine Bouchat

Excellentes brochures que nous *recommandons* de grand cœur et que nous voudrions voir dans chacune de nos familles canadiennes.

Ce ne sont point, en effet, des opuscules qui traitent à la légère une question vitale. L'auteur, au contraire, a voulu y livrer à tous la vraie et substantielle doctrine sur la Sainte Communion, et vulgariser de plus en plus les seules règles à suivre désormais en pareille matière, conformément aux derniers décrets du Saint Siège.

No. 329— I. **Nature de la Sainte Communion.** 44 pages.

La " Nature de la Sainte Communion " contient 2 parties découlant logiquement de la définition catéchistique de la Communion : — 1. Ce que nous donne la sainte Communion ; — 2. Pourquoi elle nous le donne. — Chacune d'elles est corroborée par des preuves vraiment solides et aboutit à une conclusion pratique.

No. 342 — II. **Les effets de la Communion.** 64 pages.

L'auteur nous montre comment :

1. La communion conserve la vie surnaturelle ; 2. La Communion augmente la vie surnaturelle. 3. La Communion répare les pertes de la vie surnaturelle ; 4. La Communion réjouit la vie surnaturelle.

No. 343 — III. **Les Raisons de Communier.** 52 pages.

1. C'est le désir de Notre Seigneur ; 2. C'est la doctrine constante de l'Eglise ; 3. C'est le besoin de nos âmes.

No. 344 — IV. **Les dispositions pour Communier.** 53 pages.

L'auteur divise cet opuscule en deux parties : I. Les dispositions nécessaires qui sont au nombre de deux : 1. L'état de grâce. 2. L'intention droite. II. Les dispositions désirables qui sont au nombre de trois : 1. L'exemption de péchés véniels, au moins pleinement délibérés, et de l'affection à ces péchés ; 2. Une préparation soigneuse et d'une action de grâces convenable ; 3. L'avis du confesseur.

No. 345 — V. **Directoire pratique pour la Communion.** 38 pages

Il s'agit dans cette brochure des instants qui précèdent et qui suivent la Sainte Communion. Ce que l'on appelle la Préparation prochaine et de même l'Action de grâces prochaine. Il se divise en trois paragraphes : 1. Avant la Communion ; 2. Pendant la Communion ; 3. Après la Communion.

Prix de chacune de ces brochures 4cts ; la doz. 40cts ; le 100 \$3.00.

Chaque fascicule se vend séparément.